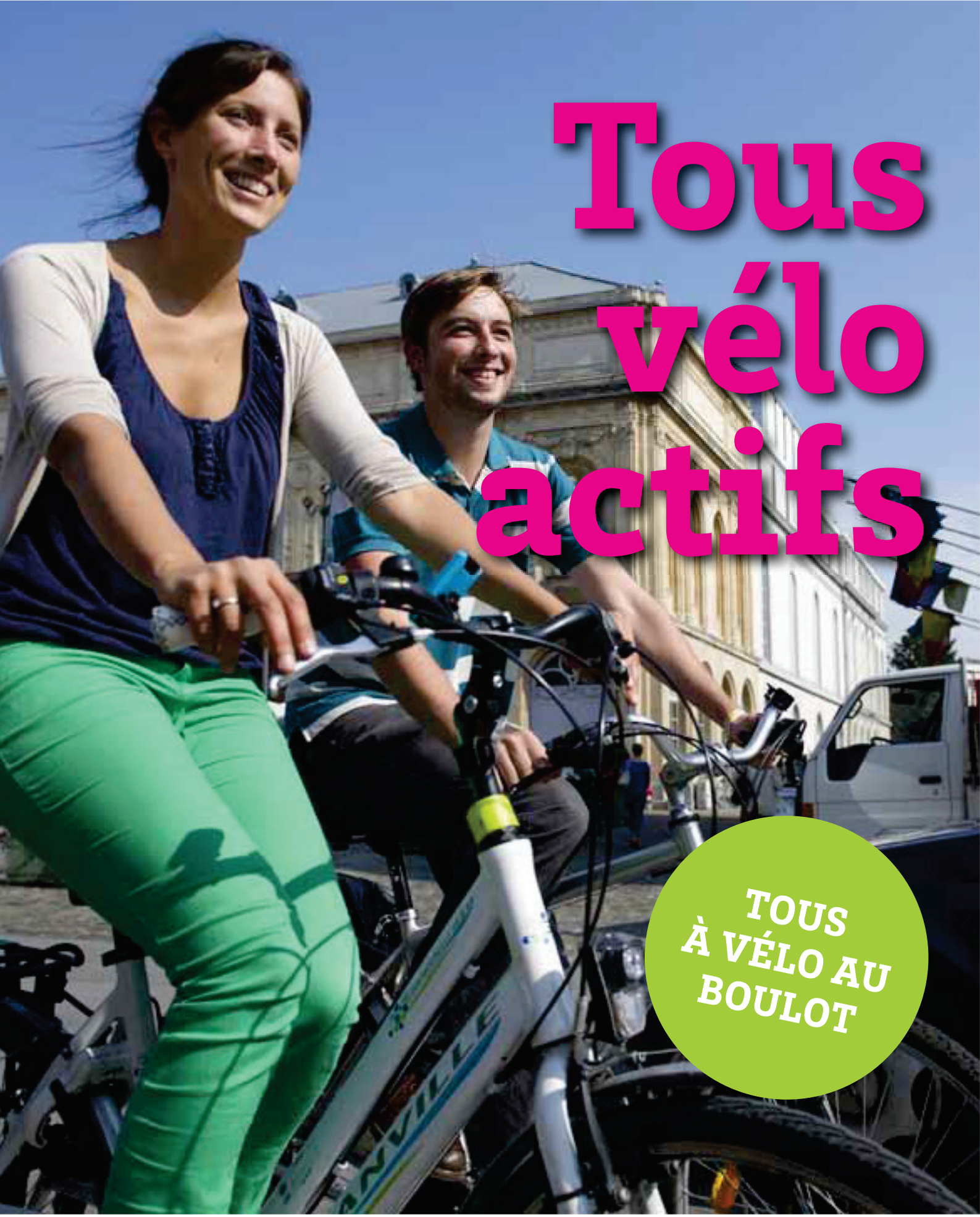

Wallonie

www.veloactif.be

Wallonie
cyclable

L'opération « Tous vélo-actifs »

Des entreprises « pilotes »

Files, stress, problèmes de parking, retards, la mobilité est aujourd'hui un enjeu majeur dans la bonne gestion des entreprises. Dans ce contexte, le vélo se présente de plus en plus comme une alternative intéressante : écologique, économique, bon pour la santé… et il permet de connaître exactement son temps de parcours, donc d'être à l'heure !

Pour améliorer les conditions de la pratique du vélo et développer son utilisation en Wallonie, le Gouvernement wallon a lancé, fin 2010, le Plan Wallonie cyclable. Celui-ci est piloté par la Direction de la Planification de la mobilité du Service public de Wallonie (SPW). « Tous vélo-actifs » est une des actions de ce plan : son objectif est d'inciter les travailleurs wallons à effectuer les déplacements domicile-travail à vélo.

Depuis mai 2012, l'opération soutient et accompagne 25 employeurs wallons qui se sont engagés de manière volontaire à mettre en place un plan d'actions intensif de promotion du vélo au sein de leur entreprise. Celles-ci sont devenues des modèles et des incitants pour d'autres entreprises et institutions, notamment grâce au « label vélo-actif » qui récompense leurs efforts en faveur de la petite reine.

« Tous vélo-actifs » vise à initier un mouvement qui, partant de quelques entités, est appelé à s'étendre au fil des années pour créer une véritable culture d'entreprise en faveur des deux-roues.

Les avantages du vélo pour les entreprises

La congestion du trafic a un impact important pour les salariés et les entreprises : embouteillages à l'entrée des centres-villes ou des zones d'activités, retards récurrents, accroissement des temps de déplacements (donc des pertes de temps), augmentation de la consommation en carburant, problèmes de stationnement, stress au volant, ...

Parmi d'autres modes de transports, le vélo est une alternative crédible à la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail sur de petites distances et un complément idéal des transports publics. Pour parcourir moins de 5 km, et en particulier en milieu urbain, c'est probablement l'un des moyens de transport les plus rapides. En outre, il ne pollue pas, permet de garder la forme et peut se prévaloir d'un coût d'utilisation dérisoire.

Le vélo est-ce bien crédible ?

Réponse en quelques chiffres :

Performances

- 3 kilomètres à vélo, 3 jours par semaine, permettent de réduire le taux d'absentéisme d'un jour par an, en moyenne, par employé.
- En effectuant 4 kilomètres à vélo chaque soir et chaque matin, le travailleur améliore son humeur et augmente son espérance de vie de deux ans et demi.

Rapidité

11 km/h : c'est la vitesse moyenne d'une voiture en ville, aujourd'hui, en heure de pointe. Sans entraînement, le cycliste roule en moyenne entre 10 et 15 km/h.

Economies

Les coûts liés à l'aménagement d'infrastructures cyclistes dans l'entreprise (parking, sanitaires...) et à l'achat de vélos de services sont déductibles à 120 % pour l'employeur.
50 vélos à garer occupent 50 m^2 là où 50 voitures occupent 500 m^2 de parking.

Mode d'emploi

L'objectif de « Tous vélo-actifs » est de convaincre un maximum de salariés des entités pilotes de choisir le vélo pour la plupart de leurs déplacements domicile-travail. Pour y parvenir, un programme d'actions est mis en place, pour permettre à chaque entreprise ou institution de progresser à son rythme.

Des engagements de base

Les entités participantes à « Tous vélo-actifs » signent une convention qui prévoit quelques engagements de base :

- **Réaliser un mini-audit vélo de son entreprise et, sur cette base, établir un plan d'actions pour l'entité[1].**
- **Désigner en son sein un responsable mobilité qui sera le relais dans l'entreprise pour ce projet.**
- **Identifier les cyclistes de son entreprise, et leur proposer de devenir « ambassadeur vélo-actif ».**
- **Participer activement aux quatre rendez-vous annuels de l'opération.**
- **Utiliser les outils d'information et de sensibilisation mis à disposition dans le cadre de l'opération.**

1 Le mini-audit ne peut être réalisé pour un centre d'activités économiques. Par ailleurs, au sein des universités, il tient compte uniquement des employés (enseignants, personnel administratif, technique, ...). Cet audit est pris en charge par l'opération « Tous vélo-actifs ».

Le label « Vélo-actif »

Afin de récompenser les efforts des employeurs participants, et de bénéficier d'un outil permettant de visualiser leur progression, un label « vélo-actif » est décerné par la Wallonie à chaque entité, sur base d'une évaluation réalisée par l'asbl Pro Velo.

Les objectifs poursuivis ?

- **Objectiver le développement de la politique vélo de l'entreprise.**
- **Susciter l'envie de progresser.**
- **Récompenser les efforts.**
- **Créer l'émulation entre les entreprises.**

Ce label est décerné à tous les employeurs qui signent leur adhésion et leurs engagements de base à l'opération. Il regroupe des mesures qui favorisent le développement du vélo au sein d'une structure. Chaque mesure attribue un certain nombre de points, et selon le nombre de points atteints (et donc selon les mesures mises en place), l'entité se voit décerner des étoiles.

Les mesures prises en compte peuvent être des actions de mise en selle (formations, accompagnement, balades...), des incentives (indemnités vélo, bons d'achat,...), des actions d'information et de sensibilisation, mais aussi des mesures structurelles (un parking vélo, des douches, un balisage,...). Le nombre de cyclistes réguliers dans l'entité est toutefois l'un des principaux critères pour l'obtention du label.

Ce label permet de récompenser le dynamisme et les actions des entités-pilotes qui, d'année en année, pourront progresser et ainsi se voir attribuer de nouvelles étoiles.

En septembre 2013, 21 entités ont reçu un label vélo-actif.

Convaincre de nouveaux cyclistes : les « ambassadeurs »

Dans le processus de changement de comportement, l'exemple et l'encouragement de collègues que l'on connaît et qui ont franchi le pas est une force considérable. Les cyclistes sont souvent des personnes enthousiastes, qui ne demandent qu'à partager leurs expériences.

Chaque cycliste identifié dans les entités pilotes peut donc devenir un ambassadeur « Tous vélo-actifs» et tenter de convaincre un ou plusieurs collègues de se rendre au boulot, à vélo.

Rôles des ambassadeurs :

- **Convaincre des collègues d'essayer le vélo**. les accompagner lors de leurs déplacements à vélo, leur conseiller des trajets alternatifs.
- **Participer activement aux actions de sensibilisation** mises en place par le responsable mobilité dans le cadre de l'opération (conférences, formations, Friday Bikeday, tests de vélos, ...).
- **Proposer des actions conviviales autour du vélo** dans l'entreprise (balades collectives, bourse aux vélos, repérages d'itinéraires, ...).
- **Relayer les informations, photos et vidéos** des projets vélos organisés sur leur lieu de travail.

En contrepartie de cet engagement, « Tous vélo-actifs » propose des formations aux ambassadeurs et les invite à participer à un concours doté de nombreux prix.

Comment devenir ambassadeur ?

La première étape pour devenir « ambassadeur vélo-actif » est de se faire connaître auprès du responsable mobilité ou de la personne en charge du suivi de l'opération « Tous vélo-actifs » dans son entreprise. Vous trouverez ses coordonnées dans la rubrique « entités-pilotes » du site www.veloactif.be. Celui-ci pourra ainsi associer l'ambassadeur potentiel à son programme d'actions et bénéficier de ses conseils et suggestions.

Deuxième étape : dans la mesure du possible, l'ambassadeur participera à une formation gratuite d'1h30. Au programme : description du rôle d'ambassadeur vélo, trucs et astuces pour convaincre ses collègues, idées d'actions à mettre en place, argumentaire pour contrer les idées reçues concernant le vélo, ...

Troisième étape : s'inscrire à la newsletter sur www.veloactif.be et rejoindre la communauté Facebook : https://www.facebook.com/tousveloactifs.

Formation coach

« Tous vélo-actifs » offre gratuitement aux ambassadeurs qui le souhaitent une formation « coach ». Animée par Pro Velo, cette formation a pour but d'apprendre à accompagner dans la circulation un cycliste débutant. D'une durée de 2h30, elle comprend une partie théorique (rôle et qualité du coach et rappel de certaines règles spécifiques du code de la route) et des exercices pratiques en binôme dans le trafic.

Le concours ambassadeurs : gagnez des vélos pliants et d'autres prix !

Chaque ambassadeur vélo dans l'une des entités « Tous vélo-actifs » peut participer au « Concours ambassadeur ». Tous les collègues que l'ambassadeur parvient à convaincre, les actions auxquelles il participe activement, les formations suivies permettront d'accumuler des points qui lui donneront la chance de gagner l'un des prix suivants, lors de la Semaine de la Mobilité, en septembre 2014 :

- 2 vélos pliants de marque B-Twin
- 2 colis Delhaize
- 100 sacoches vélo Delhaize
- 100 colis cadeaux Exki

Intéressé(e) ? Vous trouverez une liste complète d'idées d'actions et le formulaire à compléter pour participer au concours sur la page http://www.veloactif.be/content/devenez-ambassadeur-velo-et-gagnez-de-nombreux-prix

Important :

Pour permettre à cette action de se dérouler, il est essentiel que le responsable mobilité identifie les cyclistes actuels de son entité pour leur proposer de participer et qu'il communique régulièrement avec eux.

Les 4 grands rendez-vous « Tous vélo-actifs »

Les rendez-vous « Tous vélo-actifs » ont pour but, lors d'une date fixe, de mener un maximum d'actions symboliques dans les entités.

Le printemps du vélo :
le 21 **mars**, permet de susciter un maximum d'actions de mise en selle et de sensibilisation pour lancer la nouvelle saison.

L'anniversaire de « Tous vélo-actifs » : en **juin**, dresse un bilan de l'année écoulée, accueille les nouvelles entités, trace, lors d'un workshop, les nouvelles orientations de travail pour l'année à venir.

Lors de la Semaine de la Mobilité : en **septembre**, les travailleurs des entités sont invités à un événement fédérateur grand public autour du vélo, destiné à valoriser leurs actions vélo, à leur permettre de se retrouver dans un contexte convivial, tout en communiquant vers le grand public.

A la fin de l'automne : en **novembre**, un workshop thématique permet aux entités d'échanger leurs expériences et aide à mettre en place certaines actions adaptées à la saison.

Mars
Printemps du vélo

Juin
Anniversaire Workshop

Septembre
Événement grand public

Novembre
Workshop thématique

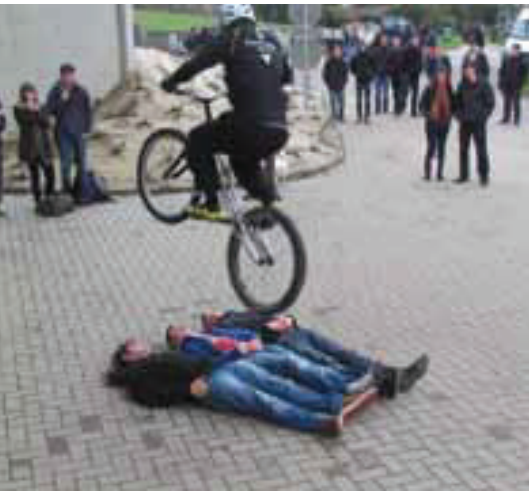

Tous vélo actifs

Les entités vélo-actives

- L'Association d'entreprises AxE4.25 (Louvain-La-Neuve)
- Belfius Banque (Namur, Liège)
- Brillo (Auvelais)
- Le Centre Reine Fabiola (Neufvilles)
- La Clinique et Maternité Sainte-Elisabeth (Namur)
- La Clinique Sainte-Elisabeth (Heusy)
- Le Club des entreprises des Hauts-Sarts (Herstal)
- Colruyt Group (Ghislenghien)
- Delhaize
- Les Editions de l'Avenir (Namur)
- Electrabel (Namur en 2012 – Tihange en 2013)
- Elia (Namur)
- Ethias (Liège)
- Gembloux Agro-Bio Tech
- GSK (Wavre et Rixensart)
- Lampiris (Liège)
- Le Forem (Liège)
- La Province de Namur (et en particulier le campus provincial)
- Le Service public de Wallonie (Namur, Jambes)
- Swift (La Hulpe)
- Thales Alenia Space (Charleroi)
- L'Université catholique de Louvain (UCL)
- L'Université de Liège (ULg)
- L'Université de Mons (UMons)
- L'Université de Namur (UNamur)

Fin 2013, le nombre de cyclistes occasionnels ou réguliers évalué dans ces entités (membres du personnel, sans compter la population estudiantine) représente environ 700 personnes. Ce chiffre se base surtout sur la perception de l'indemnité vélo ; il est donc largement inférieur au nombre réel de cyclistes.

Une soixantaine de cyclistes sont devenus « ambassadeur vélo-actif » dans leur entité, ce qui signifie qu'ils entament des actions concrètes pour convaincre leurs collègues d'utiliser le vélo. Ils ont déjà suivi trois formations spécifiques.

Les services proposés par « Tous vélo-actifs »

Pour permettre à chaque entité de progresser, l'opération offre un support global. À commencer par l'encadrement de l'équipe de « Tous vélo-actifs » :

Alice Gobiet
Chargée du pilotage du projet au Service public de Wallonie
081 77 31 24 – alice.gobiet@spw.wallonie.be

Colette Pierard
Clepsydre Communication, responsable des relations avec les entités
0495 60 37 71 – colette.pierard@skynet.be

Katel Fréson
Clepsydre Communication, coordinatrice du projet
0472 96 06 31 – Katel.freson@gmail.com

En plus de cet encadrement global, un kit de base est offert **gratuitement** à chaque entité :

- Mini audit-vélo de l'entité.
- Conférences de sensibilisation à l'usage du vélo.
- Aide à l'organisation d'actions de mise en selle.
- Formation des ambassadeurs (voir ci-dessus).
- Formation vélo-trafic (formations dans différents centres urbains en fonction des demandes).
- Implémentation de l'action Cyclo-map qui permet de proposer une cartographie interactive des itinéraires cyclistes.
- Prêt de vélos pour le personnel lors d'actions de mise en selle.
- Organisation d'un atelier check-up dans l'entité lors d'un rendez-vous annuel.

- Mise à disposition d'outils de communication interne (affiches, banners, dépliants, textes génériques, rédaction d'un flyer spécifique à l'entité, prêt de bow-flags et bâches…).
- Participation des entités à deux workshops.
- Mise en contact et travail avec les autorités locales, régionales et avec les partenaires de l'opération.
- Conseils et informations.

À côté de cela, l'équipe de « Tous vélo-actifs » accompagne et conseille lors de la réalisation de différentes actions (frais à charge de l'entreprise) :

- Des vélo-tours guidés.
- L'organisation d'une action de bike-coaching spécifique dans une entité.
- L'organisation d'une formation vélo-trafic spécifique, c'est-à-dire pour le personnel de l'entité uniquement.
- Les actions et/ou mises à disposition de vélos qui dépasseraient les quantités gratuites offertes.

Des échos médiatiques pour les entités vélo-actives

Tout au long de l'opération « Tous vélo-actifs », des actions de communication ciblées et grand public relaient les progrès des entités pilotes et font la promotion de la Journée-Événement de septembre. L'opération a déjà fait l'objet de nombreux reportages et échos dans la presse nationale et locale et sur les réseaux sociaux.

« Tous vélo-actifs », c'est aussi :

- un site web : www.veloactif.be.
- une page Facebook : http://www.facebook.com/tousveloactifs avec plus de 1.500 mentions « J'aime ».
- un compte Twitter : https://twitter.com/velo_actifs
- une newsletter électronique envoyée à plus de 900 personnes.

Les marraines et parrains de l'opération

Plusieurs personnalités, adeptes du vélo, ont accepté de devenir marraines et parrains de l'opération « Tous vélo-actifs » : Rodrigo Beenkens (journaliste), Roger Debroux (ancien journaliste), Michel Croisé (CEO de Sodexo), Eric Delchevallerie (Directeur de la prison de Namur), Jean-Luc Fonck (artiste), Didier Goetghebuer (Secrétaire général de l'Institut de conseil et d'études en développement durable - ICEDD), Sylvie Honoré (animatrice radio), Alain Hubert (explorateur), Valérie Lootvoet (Directrice de l'Université des femmes), Isabelle Masson (journaliste), Maxime Monfort (coureur cycliste), Marc Palate (Directeur du Centre Saint-Lambert), Aleksandra Paskowska (styliste), Luc Pire (éditeur), Pierre Rion (Président du Cercle de Wallonie).

Sportifs, journalistes, chefs d'entreprises, artistes, scientifiques, tous apportent leur témoignage et associent leur image à la pratique régulière du vélo. Certains d'entre eux participent aux événements. D'autres se rendent dans les entreprises.

Michel Croisé

Luc Pire

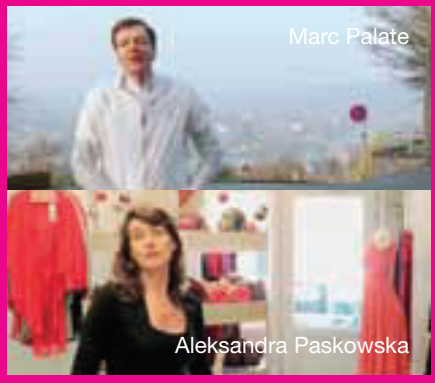

Un événement phare lors de la Semaine de la Mobilité

Une grande journée « Tous à vélo au boulot » est organisée chaque année en septembre, le vendredi de la Semaine de la Mobilité, dans une grande ville wallonne. Cette fête du vélo – dédiée au grand public – focalise l'intérêt des médias et assure, de ce fait, une belle visibilité aux entreprises participant à l'opération.

- Le 20 septembre 2013, le plus grand vélo du monde (6,30 mètres de hauteur) a pulvérisé le record du monde en roulant 109 mètres, le long de la Meuse, à Liège. Cet exploit a été couvert en direct par le journal télévisé de la RTBF et par plusieurs médias.
- Environ 150 cyclistes ont participé au cortège vélo organisé à Liège le 20 septembre 2013, tout comme à Namur, lors de l'édition 2012. Une foule nombreuse a profité des animations vélo dans les deux villes et a pédalé lors des concerts vélo-électrifiés de Great Mountain Fire en 2012 et de Max Vandervorst en 2013.
- En septembre 2013, environ 80 communes et entreprises ont réalisé des actions de sensibilisation « vélo » en Wallonie.
- 600 salariés appartenant à 180 entreprises différentes (dont 18 entreprises vélo-actives) ont parcouru 27.313 kilomètres dans le cadre du Défi Vélo organisé par « Tous vélo-actifs », du 16 au 20 septembre 2013.

Les partenaires

Les sponsors

Contacts :

Service public de Wallonie
Alice Gobiet : 081 77 31 24
Bld du Nord, 8 - 5000 Namur
alice.gobiet@spw.wallonie.be

Clepsydre.communication
Opérateur de « Tous vélo-actifs »
pour le SPW
Katel Fréson : 0472 96 06 31
Katel.freson@gmail.com

Retrouvez-nous sur
www.veloactif.be, https://www.facebook.com/tousveloactifs
https://twitter.com/velo_actifs

Cover : © Yves Fonck / Pages 3, 4, 6 et 7 : © Yves Fonck / Pages 2, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15: © « Tous vélo-actifs »
Éditeur responsable : Service Public de Wallonie - DGO2 - Boulevard du Nord 8 - 5000 Namur